COMMUNIQUE DE PRESSE

Opération de broyage gratuit – Cholet Agglomération accompagne les particuliers dans la valorisation de leurs végétaux

Du 10 octobre au 29 novembre 2025, Cholet Agglomération organise une opération de broyage gratuit à destination des particuliers. Cette initiative vise à réduire les apports de déchets verts en déchèterie et à encourager leur réutilisation comme ressource naturelle pour le jardin.

Une démarche écologique et utile

Le broyage des végétaux issus de la taille des haies, arbustes et arbres permet de produire un paillage naturel, un amendement pour les sols et une matière sèche pour le compost. Une solution économique, écologique et locale pour préparer son jardin à l'hiver.

Modalités pratiques

Les sessions de broyage auront lieu :

- Le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30
- Le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Les prestations seront proposées dans plusieurs communes du territoire. Chaque habitant peut se rendre sur le site de son choix, sans obligation de résidence dans la commune concernée.

Inscriptions obligatoires

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 8 septembre 2025 et devront être effectuées au plus tard 48 heures avant la date souhaitée, dans la limite des places disponibles :

- En ligne : Cholet.fr/mon espace citoyen
- Par téléphone : 0 800 97 49 49 (appel gratuit depuis un poste fixe, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30)

⚠ Végétaux acceptés et refusés

Pour garantir le bon déroulement de l'opération, seuls certains végétaux sont acceptés :

✅ **Acceptés** :

- Branches d'arbres et d'arbustes
- Diamètre maximum : 13 cm

❌ **Refusés** :

- Végétaux trop feuillus ou trop humides (risque de bourrage)
- Branches attachées entre elles
- Végétaux hors branchages (feuilles, herbe, etc.)
- Végétaux contenant des éléments indésirables : cailloux, terre, racines, plastiques, etc.

Les prestataires sur site se réservent le droit de refuser les apports non conformes.

Une solution à domicile pour les habitants du Vihiersois

Les habitants des communes du Vihiersois peuvent bénéficier d'une prestation de broyage directement à leur domicile, organisée par le Centre Socioculturel "Le Coin de la Rue".

Pour plus d'informations, contactez l'association au 02 41 75 42 70.

Planning détaillé disponible sur : Cholet.fr – rubrique Environnement

Le broyage vous intéresse ? Plus de renseignement dans notre guide de broyage disponible en téléchargement sur le site cholet.fr : https://www.cholet.fr/download/download_4095_guide+broyage+vegetaux.html

OPÉRATION DE BROYAGE
AUTOMNE 2025

BROYAGE POUR LES PARTICULIERS – AUTOMNE 2025

Jour	Date	Horaires	Commune	Lieu	Adresse
Vendredi	10/10/25	13h30-16h30	La Tessoualle	Déchèterie Le Pont Bertrand	Route de Cholet
Vendredi	17/10/25	13h30-16h30	St Léger sous Cholet	Déchèterie de l'Eriboire	Route du May sur Evre
Vendredi	24/10/25	13h30-16h30	Vezins	Déchèterie des Humeaux	Route de Trémentines
Samedi	25/10/25	9h-12h / 13h-16h30	Cholet Les Prairies	Parking Parc des Prairies	3 Bd du Pont de Pierre
Samedi	08/11/25	9h-12h / 13h-16h30	La Tessoualle	Déchèterie Le Pont Bertrand	Route de Cholet
Samedi	15/11/25	9h-12h / 13h-16h30	St Léger sous Cholet	Déchèterie de l'Eriboire	Route du May sur Evre
Samedi	22/11/25	9h-12h / 13h-16h30	Vezins	Déchèterie des Humeaux	Route de Trémentines
Vendredi	28/11/25	13h30-16h30	Yzernay	Parking du Stade	Route de Somloire
Samedi	29/11/25	9h-12h / 13h-16h30	Cholet Cormier	Centre Technique des Déchets	8 rue Gustave Fouillaron
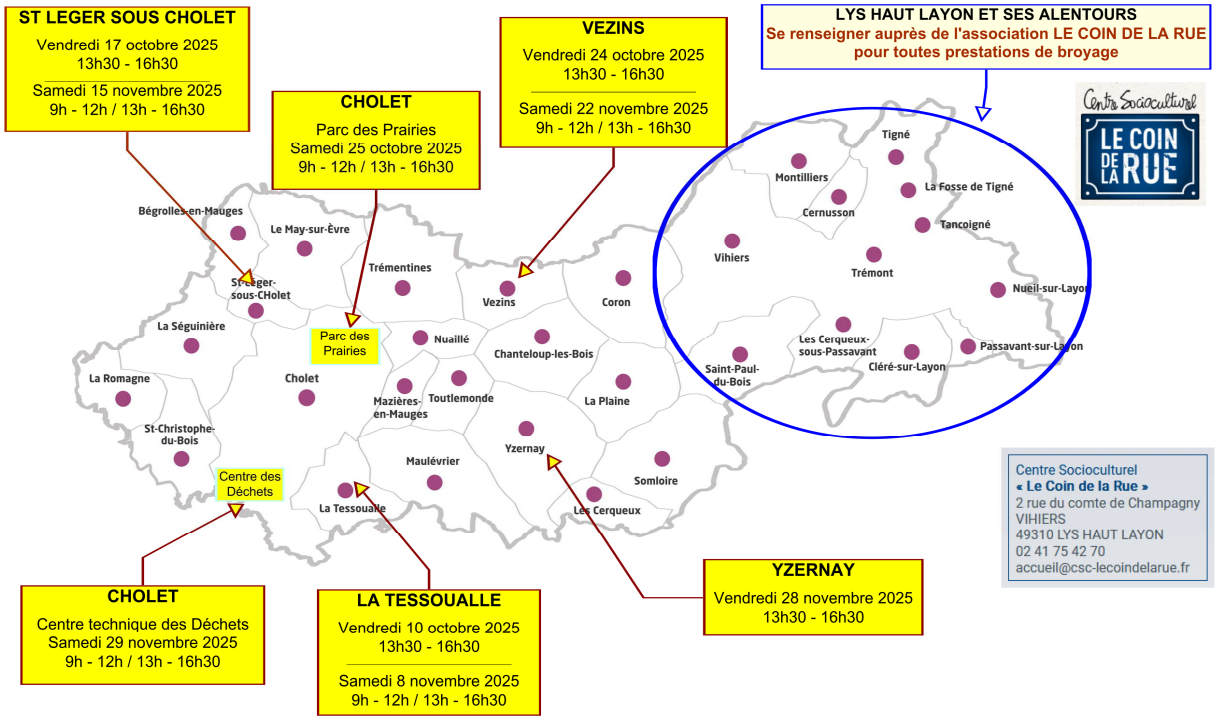
OPERATION BROYAGE DE VEGETAUX
SUR LE TERRITOIRE DE CHOLET AGGLOMERATION
- DU 10 OCTOBRE AU 29 NOVEMBRE 2025 -